

## Bredin Prat crée son Fonds de dotation pour l'Art Contemporain

Paris, 31 mai 2017 | Bredin Prat a le plaisir d'annoncer la création de son Fonds de dotation pour l'Art Contemporain. Ce Fonds, à but non lucratif, a pour vocation de soutenir et diffuser la création artistique contemporaine, notamment par la constitution d'une nouvelle collection d'art contemporain (peintures et photographies) et par l'attribution annuelle du prix Jean-François Prat à un artiste français ou étranger.

Cet engagement intervient dans la continuité du compagnonnage que le cabinet d'avocats Bredin Prat entretient avec l'art contemporain depuis 1966 sous l'impulsion de Jean-François Prat qui a souhaité que ses associés, collaborateurs et clients puissent avoir la chance de côtoyer des œuvres d'art dans leur quotidien professionnel.

Trait d'union dans le temps, cette nouvelle impulsion donnée par les associés de Bredin Prat permettra au Fonds de dotation d'offrir prochainement au public l'accès à cette collection et aux expositions annuelles des artistes nommés au prix Jean-François Prat via son site internet, ainsi que dans les locaux du quai d'Orsay à Paris (ancien musée de la Seita).

La première action du fonds aura lieu le mardi 27 juin prochain avec la 6<sup>ème</sup> édition du prix Jean-François Prat, parrainée par Florence Derieux, curatrice « at large » du Centre Pompidou. Le prix sera remis à l'un des trois artistes finalistes (Jonathan Gardner, Li Qing et Avery Singer). Cet événement réunira des invités du monde de l'art, de la presse et du milieu économique. Le Fonds commencera à constituer sa collection dès cette année.

Structuré pour mener ses propres actions, le Fonds de dotation Bredin Prat compte un comité d'orientation composé de l'historienne de l'art et collectionneuse Marie-Aline Prat, du *Life trustee* du MOCA de Los Angeles et Président de la Skylark Foundation Blake Byrne et de l'ancien directeur des Beaux-Arts de Paris Henry-Claude Cousseau.

« *En phase avec notre culture et nos valeurs d'innovation et de créativité, nous avons souhaité pérenniser notre engagement en faveur de la création d'art contemporain au travers de ce fonds de dotation, d'intérêt général et dédié au mécénat culturel* » déclare Didier Martin, président du conseil d'administration du Fonds de dotation.

Frédéric Brière, directeur de l'art contemporain du Fonds de dotation, ajoute « *Notre mission est celle d'une institution culturelle active : aider le public le plus large possible à apprécier et comprendre ce que l'art contemporain créé en France et à l'international peut apporter.* »

\* \* \*

### A propos de Bredin Prat

Fondé en 1966, Bredin Prat, cabinet d'avocats d'affaires indépendant, intervient en contentieux et arbitrage, concurrence et droit européen, fiscalité, financement, droit social, droit public, lors de fusions-acquisitions, de restructurations et de procédures collectives. Disposant de bureaux à Paris et Bruxelles, le cabinet compte désormais plus de 165 avocats dont 47 associés à même de servir au mieux les intérêts d'une clientèle française et internationale dans le cadre de transactions et de contentieux complexes ou sensibles.

Les dossiers transfrontaliers représentent aujourd'hui plus de deux tiers de l'activité. Bredin Prat accompagne ses clients dans leurs transactions internationales et se trouve également sollicité pour des opérations sans lien économique avec la France.

Contact Presse : Aurélie Simon ([aureliesimon@bredinprat.com](mailto:aureliesimon@bredinprat.com)) / 01 44 35 35 35)